

CHARTRE D'UTILISATION DU RESEAU ET D'INTERNET

Cette charte a pour objet de définir les modalités d'utilisation des accès du réseau informatique et de la connexion à Internet de l'établissement.

Elle s'adresse à **TOUS LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE.**

Elle se réfère à quatre lois :

- loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 ;
- loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 ;
- loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 ;
- loi sur la communication audio-visuelle du 29 juillet 1982 modifiée en 1986.

Fonctionnement du réseau

Les ordinateurs et les accès au réseau (intra et inter) du lycée sont mis à la disposition des utilisateurs dans un **but uniquement pédagogique. Chaque utilisateur est responsable** de l'utilisation qui est faite de **son nom et de son mot de passe.** Ils doivent donc demeurer strictement **confidentiels.** Le **mot de passe** est à demander auprès de **l'administrateur réseau** ci-dessous mentionné.

Par ailleurs, il est **interdit d'installer** des logiciels sans l'accord et l'intervention d'un Administrateur **réseau** (Stéphane Alves ou BARRY ALPHA- TICE).

Usage d'internet

Dans le cadre particulier des accès à Internet, sont strictement **prohibés** :

- les forums de **discussions**, les sites de « tchat » et les messageries ;
- les sites **sans intérêts pédagogiques** clairs ;
- les **téléchargements** de programmes ou fichiers (non libres de droits ; ils sont répréhensibles et l'utilisateur est alors pénalement responsable).

A retenir

En cas de non-respect de ces règles, l'utilisateur se verra restreindre puis interdire l'usage du réseau et d'Internet.

En cas de piratage ou de tentative de piratage du serveur, l'utilisateur se verra interdire l'accès à tout ordinateur de l'établissement et des poursuites pourront avoir lieu.

**ENFIN, CONFORMEMENT À LA LOI, NOUS VOUS
INFORMONS QUE TOUS LES POSTES SONT SOUS
SURVEILLANCE ET QUE TOUS LES SITES VISITÉS
PEUVENT ETRE CONTROLES À TOUT MOMENT**

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et s'engagent à le respecter.

Signature
du responsable légal 1

Signature
du responsable légal 2

Signature
de l'élève